Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Connaissance des politiques sociales

Session 2015 • Code sujet : **ESE5CPS** • Durée : **5 heures** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Mal-logement, réponses publiques et auto-réhabilitation accompagnée (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://btsesf.fr/assets/annales/bts-esf/E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale/2015/BTS ESF - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

1. Mal-logement, réponses publiques et auto-réhabilitation accompagnée

Des données et analyses décrivent les situations de mal-logement, leurs conséquences et les difficultés d'accès à un logement adapté, ainsi que différentes réponses des pouvoirs publics. Les expériences du Havre et des Mureaux présentent des démarches d'auto-réhabilitation accompagnée et les partenariats mobilisés.

Question n°1. Analyser les conséquences des situations de mal-logement sur les individus et montrer comment les pouvoirs publics tentent de traiter ces situations.

Le mal-logement concerne environ 3,5 millions de personnes. L'insalubrité, le froid, l'humidité et les équipements défectueux menacent la santé et la sécurité. Le surpeuplement réduit l'intimité et pèse sur la vie familiale. Les loyers, charges et impayés aggravent la précarité ; l'hébergement contraint, l'hôtel et les logements temporaires entretiennent l'instabilité. Les attentes sans réponse et l'absence de choix peuvent aussi créer un sentiment de déni de droit et freiner la mobilité.

Les pouvoirs publics développent le logement social et les dispositifs prioritaires, dont le DALO, ainsi que l'hébergement d'urgence et d'insertion. Ils luttent contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, et soutiennent l'amélioration des logements. Mais l'offre sociale reste inférieure à la demande et souvent inadaptée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le mal-logement fragilise santé, sécurité, vie familiale et ressources. Les réponses publiques combinent accès au logement, hébergement, rénovation et lutte contre la précarité énergétique, sans couvrir tous les besoins.

Question n°2. Expliquer l'intérêt du partenariat dans les expériences d'auto-réhabilitation accompagnée pour améliorer les situations de mal-logement.

Le partenariat réunit des compétences complémentaires pour agir à la fois sur le logement, les difficultés sociales et le financement. Au Havre, le CCAS travaille avec les services habitat et hygiène, les travailleurs sociaux et les associations ; plusieurs organismes financent l'action. Aux Mureaux, la mairie porte le projet, l'ACIF assure l'intervention spécialisée et les partenaires sociaux, institutionnels, énergétiques et du logement participent au pilotage ou au terrain.

Cette coordination facilite le diagnostic, l'orientation vers les aides et l'encadrement des travaux. Le ménage choisit et réalise son projet avec un soutien technique et social, ce qui renforce sa confiance, ses apprentissages et son autonomie. Le suivi au domicile permet d'apprécier les effets dans la durée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le partenariat coordonne expertises, aides et accompagnement pour améliorer le logement tout en rendant le ménage acteur et plus autonome.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Connaissance des politiques sociales (U5) du BTS Économie sociale familiale, session 2015, code ESE5CPS, dure 5 heures et vaut coefficient 5. À partir de données nationales et d'expériences au Havre et aux Mureaux, elle traite du mal-logement, des réponses publiques et de l'auto-réhabilitation accompagnée. Elle évalue le partenariat, le travail en réseau et la prise en compte des logiques institutionnelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le mal-logement recouvre notamment l'absence de domicile personnel, l'habitat de fortune, la privation de confort et le surpeuplement.
- Le surpeuplement correspond à un manque d'au moins deux pièces par rapport à la norme de peuplement normal définie dans l'annexe.
- L'auto-réhabilitation accompagnée associe la participation du ménage à un encadrement technique et à un accompagnement social.
- Le partenariat réunit des acteurs complémentaires pour améliorer le logement, les conditions de vie et l'autonomie des ménages.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer absence de logement personnel, privation de confort, surpeuplement et précarité énergétique.
- Appuyer l'analyse sur les annexes et ne pas confondre les nombres de ménages, de logements et de personnes.
- Pour le partenariat, expliquer les rôles des acteurs et l'apport de leur complémentarité.
- Respecter le barème : 10 points pour la question 1, 8 pour la question 2 et 2 pour la clarté et la rigueur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment analyser les conséquences du mal-logement à partir des annexes ?

Classez les situations décrites, puis reliez-les à leurs effets sur la santé, la sécurité, l'intimité, les ressources et l'autonomie. Étayez chaque idée par une donnée ou un exemple pertinent des annexes.

Q : Que faut-il montrer pour expliquer l'intérêt du partenariat dans l'auto-réhabilitation ?

Identifiez les acteurs opérationnels et financiers et précisez leurs contributions complémentaires. Montrez comment l'encadrement technique et l'accompagnement social soutiennent la participation du ménage et l'amélioration de ses conditions de vie.

Q : Comment répartir son temps et tenir compte du barème ?

L'épreuve dure cinq heures. La question 1 vaut 10 points, la question 2 en vaut 8 et la clarté et la rigueur comptent pour 2 points. Réservez du temps à l'analyse des annexes et à la relecture.

Q : Quels critères de notation sont explicitement indiqués dans le sujet ?

Le barème attribue 10 points à la question sur les conséquences du mal-logement et les réponses publiques, 8 points à celle sur le partenariat, et 2 points à la clarté et à la rigueur de l'expression écrite et de la composition.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsesf.fr/assets/annales/bts-esf/E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale/2015/BTS ESF - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - Session 2015 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Économie Sociale et Familiale : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.